

Marc Ducommun
Nord 113
2300 La Chaux-de-Fonds
Courriel : marcetcricri@bluewin.ch
Tél : 032 913 00 28

La Chaux-de-Fonds, le 26.06.2020

Procès-Verbal de l'AGO 2020 de la Fondation G.-R. Gabus.

Vendredi 26 juin 2020 à 11h00 dans les locaux de la direction de l'UF du Ceras, avenue Léopold-Robert 23, à 2300 La Chaux-de-Fonds

Madame, Monsieur,

Les membres de la Fondation G.-R. Gabus, soit son président et rédacteur du procès-verbal, Marc Ducommun, Mme Christine Sayegh-Gabus, fille du D^r Gabus, vice-présidente, et M. Jean-François Iseli, trésorier, se sont réunis pour l'AGO 2020.

En raison des mesures de protection liées à la pandémie Covid-19, la date initiale de l'AG (15.5.2020) a été reportée au mois de juin.

- 1/ Amicales salutations et joie des retrouvailles.*
- 2/ L'ordre du jour n'est pas modifié et le PV de l'AGO 2019 est accepté.*
- 3/ L'activité du Ceras est évoquée par M. Iseli :*

> L'École spécialisée du Ceras (ÉS) fonctionne bien : L'effectif des élèves (rentrée août 2019) est réparti en treize classes, dont deux décentralisées, à Peseux et à Cernier, et 103 élèves. L'institution a fêté son 50^e anniversaire au cours de l'année 2019, avec un spectacle, un cycle de conférences et une fête du personnel, avec un soutien important de la fondation G.-R. Gabus (Fr. 10'000.- pour les jeux extérieurs et Fr. 5'000.- pour le spectacle « Ton sur Ton », voir rapports précédents).

Au niveau politique, les démarches visant à l'introduction d'un contrat de prestations ont enfin touché au but, après plus de cinq ans de négociations ; un contrat entre le DEF et l'ÉS du Ceras a été signé, en juin, avec une entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et une première échéance au 31 décembre 2023.

> L'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF) suit 134 apprenti·e·s (à la rentrée 19.8.2019) et est répartie sur 4 sites, dans l'espace Bejune : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes. 26 jeunes effectuent une phase d'orientation ou de préapprentissage, 105 sont en cours de formation professionnelle initiale, majoritairement en CFC et AFP (respectivement 57% et 38%), et avec quelques formations pratiques FPE (portfolio de compétence, 5%), ceci parmi une palette d'une cinquantaine de dénominations de métiers différents ; enfin, 3 jeunes bénéficient de la mesure de coaching (suivi post-formation de 3 à 6 mois).

On peut relever qu'en deux ans (rentrées août 2017 - 2019), la capacité d'accueil « élèves » a été augmentée de 10% afin de répondre, d'une part, au nombre croissant de demandes d'admission et, d'autre part, au point d'effort relevé par le manager des contrats de l'AI dans les derniers bilans annuels OAI-UF.

Ouverte à la rentrée d'août 1989, avec 4 élèves tous issus des classes internes du centre IMC, l'UF fête son 30^e anniversaire au cours de l'année 2019-2020. Un premier évènement a été la sympathique torrée des anciens membres du personnel et apprenti·e·s, qui a eu lieu le 28 septembre 2019 à la colonie de Boncourt, aux Émibois et a remporté un franc succès. La partie officielle, bien avancée et fixée au vendredi 8 mai 2020, dans les locaux des Anciens Abattoirs de la ville de La Chaux-de-Fonds, a dû malheureusement être reportée en raison des mesures fédérales de protection liées à la pandémie Covid-19.

La date de report a été fixée au jeudi 24 septembre 2020 et les cartons d'invitation ont été envoyés début juin.

M. Iseli nous évoque également le fonctionnement de l'ÉS du Ceras, et plus particulièrement de l'UF, durant la période de fermeture liée à la pandémie de Covid-19.

Au niveau des jeunes, l'accompagnement en présentiel a été totalement interrompu du 16 mars au 11 mai, remplacé par un travail à distance via divers moyens de communication, pas toujours simples à mettre en œuvre ni vraiment fiables (logiciels de visio-conférence, téléphone, courriels, correspondance, etc.), comme cela a été le cas dans les écoles professionnelles.

Il a fallu rapidement prendre en compte d'importantes disparités en terme de connaissances et d'équipement personnel à domicile, certains jeunes et collaborateurs n'ayant pas d'ordinateurs ou des modèles trop anciens pour utiliser la visio-conférence, par exemple.

Ce changement a représenté un bouleversement dans les habitudes et a demandé beaucoup de rigueur et d'adaptations de la part du personnel comme des élèves. Durant les deux premières semaines de confinement, plusieurs apprentis ont été désespérés par le fait de suivre les cours enseignés à distance et le soutien de notre personnel pédagogique. Cette phase a été vécue comme particulièrement délicate par les apprentis qui se sont trouvés

désœuvrés à la suite de la fermeture complète ou partielle de leur entreprise formatrice.

Au niveau du suivi à distance, par écrans, plusieurs anecdotes, plus ou moins comiques selon la position dans laquelle nous nous plaçons, pourraient être retracées : jeunes installés confortablement dans leur lit, vautrés sur le canapé du salon, tenue vestimentaire peu adéquate, etc. Toutefois, il est important de souligner que la majorité des jeunes ont répondu plus ou moins rapidement aux attentes de leur formateur ou formatrice.

Après cette période de mise en route, des habitudes ont été prises et le soutien est devenu plus efficient, quoique toujours tributaire de la fiabilité des moyens informatiques utilisés et du niveau de connaissance des utilisateurs.

Si ce confinement a été parfois lourd à supporter, il faut toutefois reconnaître que pour bons nombres de personnes, la découverte forcée d'autres moyens pédagogiques que l'accompagnement en présence directe du jeune a amené un aspect positif et formateur.

Après deux premières semaines de mise en route, où le personnel de l'UF a effectué, à distance, environ les deux-tiers du temps de travail prévu à son annualisation, le taux de travail global du personnel est passé à plus de 85% durant toutes les semaines suivantes et jusqu'à la reprise du 8 juin.

Un tableau de bord, analytique par collaborateur, site et pour l'ensemble de l'UF, a permis de suivre, semaine par semaine, le nombre, la proportion et le coût des heures travaillées et des heures « perdues » en raison de la pandémie. Au niveau pédagogique, un relevé hebdomadaire des contacts et des prestations dispensées à distance pour chaque jeune a également été mis en place, dans l'optique d'une justification auprès de l'AI des mesures dispensées aux bénéficiaires et de la facturation effectuée durant cette période particulière.

Au niveau administratif et financier, l'AI a édicté à mi-mars une mesure exceptionnelle temporaire « Covid-19 » fixant les modalités de facturation à 100% de la mesure pour les prestations qui continuent à être dispensées aux bénéficiaires, même sous une autre forme, et de 70% de la mesure pour les cas où la prestation ne peut pas être donnée (cessation des activités, maintien des activités mais refus du bénéficiaire en raison de maladie, groupe à risque, etc.). Ces dispositions transitoires sont valables jusqu'au 30 juin ; dès le 1^{er} juillet, les conditions générales des contrats redeviennent la règle.

Dès le 11 mai, un travail en présentiel a été réintroduit de manière graduelle et très partielle, notamment pour effectuer les derniers stages d'admission, reportés depuis le 16 mars, et revoir quelques jeunes particulièrement fragilisés sur le plan psychologique par cette situation inédite. Des entretiens et des

bilans avec des familles ont pu à nouveau se dérouler, avec un nombre restreint de participants et en respectant les mesures de distanciation et d'hygiène.

Dès le 8 juin, le fonctionnement a repris sur la base des activités et des horaires qui étaient en vigueur avant le début de la pandémie, à l'exception de quelques situations traitées spécifiquement.

De manière générale, les collaborateurs et collaboratrices de l'UF ont fait preuve d'un grand professionnalisme et se sont impliqués de manière positive, active et créative pour assurer le soutien et le suivi des jeunes durant la période de fermeture des antennes.

Les élèves et apprentis se sont également, dans leur grande majorité, bien investis durant cette période particulière.

• 4/ Les comptes 2019 de la fondation G.-R. Gabus sont examinés :

- Le total de l'actif du bilan est de Fr. 266'672.79*
- Le total des charges est de Fr. 6'391.73*
- Le total de recettes est de Fr. 6'117.07*
- Les recettes comprennent Fr. 1'344.12 de dons, reçus durant l'année de référence*
- Le résultat de l'exercice est un excédent de charges de Fr. 274.66*

• 5/ Il n'est pas prévu pour l'instant de modifier le portefeuille de notre fortune. Celui-ci est équilibré et des variations très positives ont été observées.

• 6/ Les comptes 2019 sont approuvés et décharge est donnée au trésorier de la Fondation, M. Iseli, avec tous nos remerciements.

• 7/ Les prestations de l'organe de révision, la fiduciaire Vigilis SA ayant donné entière satisfaction, M. Iseli propose au président et à la vice-présidente de renouveler son mandat. Cette proposition est acceptée et Vigilis SA est nommé organe de révision pour l'exercice 2020.

• 8/ Le point important de la réunion est l'attribution des soutiens financiers pour l'année civile en cours :

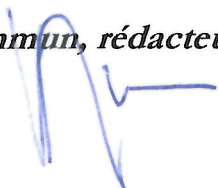
Pour rappel, une somme de Fr. 10'000.- a été octroyée lors de l'AG 2017 pour le 30^e anniversaire de l'UF ; cette somme sera libérée lors de l'évènement.

Pour l'ÉS, et vu l'importance des soutiens récemment octroyés, il n'y a pas de demande financière pour 2020.

• 9/ La prochaine AGO est fixée au vendredi 21 mai 2021, à 11h00, dans les locaux habituels (direction de l'UF du Ceras, avenue Léopold-Robert 23 (10^e étage), à La Chaux-de-Fonds).

La séance se poursuit par un fort sympathique apéro sur la terrasse ensoleillée du restaurant de La Chaux-d'Abel, suivi d'un excellent repas.

Marc Ducommun, rédacteur et président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MD', is written over the printed name 'Marc Ducommun'.